



## Dossier de Presse

# Carmel de Niort en mouvement : *une nouvelle implantation en 2009*



De la rue de Strasbourg à Niort...

... au terrain de Bessines



## Sommaire du dossier de presse



**Fiche 1 - Le Carmel de Niort déménage**

**Fiche 2 - Témoignages de Carmélites**

**Fiche 3 - Brève histoire du Carmel de Niort**

*Contact Presse : Marc Taillebois - SEDICOM - 06 75 27 50 96*

## Fiche 1 - Le Carmel de Niort déménage !

Après des années de réflexions, la communauté des Carmélites a pris à l'unanimité la décision de poursuivre sa mission de prière et, pour se faire, se donner un lieu de vie plus adapté aux besoins d'aujourd'hui.

### Pourquoi déménager?

La raison en est simple. Assumer l'entretien des bâtiments actuels devient impossible.



### Où vont partir les Carmélites de Niort ?

Un terrain a été trouvé à Bessines, sur lequel un projet d'y construire un monastère plus adapté aux besoins actuels et moins gourmand en énergies est envisagé. Deux architectes, M. Cornet Vernet de Paris et M. Richard de Niort sont partie prenante du projet.

### Est-ce un projet raisonnable de construire un nouveau Carmel aujourd'hui ?

Certains pourront trouver ce projet audacieux et peu réaliste. A nos yeux, il serait encore moins réaliste de demeurer ici et de ne pas envisager cette construction. Depuis longtemps, en effet, les contraintes liées à l'entretien du Carmel, très sur-dimensionné compte tenu du nombre actuel de religieuses, des charges générales trop lourdes : réparations régulières des bâtiments, qui ont près de 150 ans, assurances, impositions, chauffage, électricité, gaz, mise en sécurité incendie etc... sont devenues insupportables. Que dire aussi des médiocres conditions de confort : couloirs et cages d'escaliers immenses et impossibles à chauffer. Fenêtres et portes d'une autre époque. Cependant, à force de courage et de dévouement, les religieuses ont réussi à maintenir le monastère en bon état. Sans cette décision, il est certain que le Carmel aurait été amené à fermer, à déposer son bilan en quelque sorte, faute de pouvoir suivre sur le

plan financier, les charges s'alourdissant régulièrement. Il est vrai que la vente du SCOFA a pu reculer l'échéance du départ vers un autre lieu - ou la fermeture définitive du Carmel - en apportant un revenu régulier, mais vite absorbé par les charges. Les religieuses sont aidées par des personnes bénévoles, ce qui permet de tenir, mais jusqu'à quand !

### **Que peut-on dire du lieu futur d'implantation ?**



Les circonstances ont voulu qu'un terrain suffisamment grand soit disponible aux portes de NIORT pour y bâtir un nouveau monastère. Cette nouvelle arrive au bon moment et répond parfaitement aux interrogations sur le futur de la communauté ainsi qu'à ses aspirations. Ce lieu calme, sans être isolé, permettra de vivre un projet monastique porteur d'espoir pour la communauté des Sœurs. Ce nouveau monastère, de conception moderne, adapté aux réels besoins de la communauté, se trouvera aux portes de la ville et permettra de conserver les liens tissés avec les Niortais. De plus, la fabrication et la vente du SCOFA pourront se poursuivre. La phase de concrétisation est donc lancée avec la première démarche pour l'acquisition du terrain nécessaire à l'édification du nouveau monastère. Les Niortais ne perdront pas leur Carmélites qui s'éloignent un peu du centre ville.

### **Que peut-on dire du projet de futur Carmel à Bessines ?**

Le nouveau monastère apportera à la Communauté des Sœurs Carmélites, un espace mieux adapté aux besoins du 21<sup>ème</sup> siècle : économie d'énergie et d'entretien, allongement de la durée de vie, évolution du confort, plus de fonctionnalité, tout en permettant dans la continuité, l'expérience centenaire de vie de prière, de travail, et d'ouverture fraternelle transcrite dans la règle de vie du Carmel vécue par la Communauté de Niort.

Ce nouveau Carmel sera aussi ouvert à la communauté chrétienne de Bessines et de Niort, par sa chapelle oratoire pour les offices et une salle d'accueil modulaire ouvrant sur la nature, pour les réunions, les formations. Comme à Niort les Sœurs, aidées par un groupe de laïcs, animeront un point d'accueil, d'écoute et de vente de produits monastiques.

Nous comptons réutiliser, dans le nouveau carmel, les pierres calcaires de tout ou partie des murs qui entourent actuellement le carmel de Niort, car à Bessines, ce sont les magnifiques haies du marais poitevin qui formeront la clôture du nouveau Carmel. En tant qu'architectes, nous nous attachons à concevoir avec la Communauté, le cadre qui l'aidera à accomplir sa mission évangélique sur le diocèse de Poitiers pour le siècle qui commence. Le projet répondra aux normes de haute qualité environnementale et aura trois fois moins de surface construite qu'à Niort. Le dossier de demande de permis de construire sera déposé fin février 2007. Les travaux sont prévus de Janvier 2008 à Octobre 2009.

*Les architectes Alain CORNET-VERNET et Guy RICHARD*



### **Message de Sœur Rose-Marie, prieure du Carmel**

La démarche unanime de notre communauté de demeurer à Niort et pour se faire de construire un nouveau monastère est avant tout une réponse à l'appel que nous percevons aujourd'hui. Il nous semble être le bon choix pour **nous donner les moyens de poursuivre notre mission de prière**. Notre communauté est présente à Niort depuis 1648 et nous avons désiré poursuivre notre mission dans le territoire niortais. D'autres communautés de carmélites en France ont déjà réalisé un transfert, d'autres se sont regroupées. Nous aurions pu, il est vrai nous disperser dans d'autres carmels, mais tel n'a pas été notre choix. Ce changement de lieu nous conduit à « revisiter » tout ce qui

fait la spécificité de notre vie de carmélite et à réfléchir à son expression pour le monde d'aujourd'hui. : « *Quelle parole notre communauté et les murs du monastère veulent transmettre à toutes les personnes qui nous côtoient où le feront à l'avenir ? Quel message au cœur de l'Eglise et pour le monde ?* » Nos architectes et d'autres personnes nous ont aidées à réfléchir en ce sens.

De fait, ce qui est primordial pour nous, c'est la parole que nous voulons transmettre. Nous la recevons du Seigneur et nous avons mission de la transmettre. Il est important qu'une parole juste soit donnée. Les critères de choix pour la construction sont le fruit d'une réflexion communautaire. Ceci est important, mais l'essentiel n'est pas là. Ce nouveau lieu d'implantation de notre communauté sera « **parole** » si les personnes qui y viennent y découvrent un peu mieux le cœur de notre vie de carmélites. Nous sommes réunies au nom du Christ, pour offrir notre vie dans la prière au sein de l'Eglise et pour tous nos frères et sœurs en humanité. Notre vie simple et cachée veut être un témoignage de la présence du Seigneur au cœur du monde. Nous pensons apporter un soin particulier pour associer les personnes qui nous connaissent déjà et les habitants de Bessines aux différentes étapes de la réalisation de notre transfert. **Pour mener à bien cette aventure, nous sollicitons le soutien, l'amitié, la prière de tous ceux qui se sentent concernés par ce projet.**



## Fiche 2 - Témoignages de Carmélites

### **Sœur Marie-Thérèse : « Une aventure au souffle de l'Esprit »**

« Envisager, décider, réaliser un transfert, c'est pour une communauté une aventure au souffle de l'Esprit. Une aventure que je vis dans la foi, avec joie et dynamisme. Cela me renouvelle dans ma vocation de carmélite, m'a replongée dans mes racines, dans l'essentiel. Bien sûr, c'est aussi quitter un lieu chargé d'histoire, de vie communautaire et personnelle. Je dois donc vivre un détachement et tendre à incarner aujourd'hui le charisme thérésien dans un lieu neuf. Ce projet, je le vis dans un élan communautaire où chacune se laisse travailler comme une pierre vivante pour bâtir le nouveau monastère, s'y ajuster avec les autres pierres et être intégrées ensemble dans la même construction, cimentée par la charité. Cela m'apprend à vivre au jour le jour dans la confiance. »

### **Sœur Thérèse : « Partir, par la foi, pour ouvrir l'avenir »**

« Partir, ça représente un acte de foi très grand. Cette nouvelle étape s'inscrit pour moi dans l'histoire du peuple de Dieu. Par la foi, répondant à l'appel, Abraham obéit et partit pour un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partait sans savoir où il allait. Par la foi Moïse quitta l'Égypte sans craindre la fureur du roi : comme s'il voyait l'Invisible, il tint ferme (He 11). Par la foi, nos sœurs aînées quittèrent leur monastère en 1792, elles sont parties en exil en Belgique en 1901. Par la foi, ce projet de partir ailleurs est un arrachement et pourtant une nécessité, si nous voulons que le Carmel ait un avenir. »

### **Sœur Rose-Marie : « Etre disponible à son appel »**

« Une nouvelle étape de notre vie communautaire s'offre. Dieu est le Seigneur de l'Alliance. Il veut le bonheur de chacun de ses enfants. Pour moi, les événements, la vie de mes sœurs, m'ont conduite à lire un appel du Seigneur à vivre cette aventure de foi. Je réponds « oui » à cet appel et comme la Vierge Marie à l'Annonciation, je dis : « *Comment cela se fera t-il ?* » et j'entends le Seigneur me répondre : « *L'Esprit Saint viendra sur vous* » et « *Rien n'est impossible à Dieu.* » Avec Marie, je me rends disponible à cet appel : « *Je suis la servante du Seigneur, que tout se passe pour moi selon ta Parole.* »

### Fiche 3 - Brève histoire du Carmel

**Depuis combien de temps, les carmélites sont installées à Niort rue de Strasbourg ?**

C'est en novembre 1858 - bientôt 150 ans - que six religieuses provenant du Carmel de Poitiers, sont arrivées à Niort pour s'installer dans la maison de jardinier du Clos-Martin, un vaste terrain situé alors en limite de la ville. Dès l'année suivante, Sœur Emmanuel de Sainte Sophie, la jeune prieure de l'époque qui assura cette responsabilité pendant 40 ans, décida la construction du monastère actuel. Les plans furent réalisés par M. Segrètain, l'architecte du département bien connu pour ses nombreuses réalisations de qualité sur Niort<sup>1</sup>. Les travaux durèrent une vingtaine d'années. L'église du monastère, fut inaugurée par Mgr Pie, évêque de Poitiers en novembre 1868, mais la réalisation de la dernière aile du cloître, n'a été entreprise qu'en 1879.

En fait, la présence des Carmélites à Niort est beaucoup plus ancienne puisqu'elle remonte à l'époque de Louis XIV au 17<sup>ème</sup> siècle. Le premier Carmel, qui existe toujours rue du Petit-Banc, a été construit par Le Duc dit Toscane, un architecte renommé en Poitou pour ses nombreuses réalisations au profit de congrégations religieuses. Il a été construit en 1675 sur le terrain de l'hôtel de Barbezières datant du 14<sup>ème</sup> ou du 15<sup>ème</sup> siècle, situé en limite de la ville de l'époque près de la porte Mellaise. Les premières religieuses venant principalement de Paris occupaient cet ancien hôtel depuis 1648. La communauté de Carmélites a vécu dans ce premier Carmel jusqu'à la Révolution. En octobre 1792, les religieuses ont été chassées de leur monastère et elles se sont dispersées par petits groupes dans la ville.

Comme le montre l'ouvrage récent sur "*L'Histoire du Carmel de Niort depuis 1648*", édité par la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, la présence des Carmélites de Niort n'a pas été permanente depuis le milieu du 17<sup>ème</sup> siècle. Au moment de la Révolution, après 10 ans de clandestinité, la communauté s'est dispersée en 1808. Elle renaîtra cinquante ans plus tard. Et en 1901, la communauté a été amenée à s'exiler en Belgique pendant 18 ans en raison des mesures prises contre les congrégations.

L'histoire montre aussi que lorsqu'une communauté de Carmélites décide de s'implanter quelque part, c'est généralement pour longtemps, même si sa localisation n'est pas définitive. Le Carmel de Niort n'échappe pas à ce constat. Hier, rue du Petit-Banc, aujourd'hui rue de Strasbourg, demain à Bessines en limite de l'agglomération, le Carmel de Niort, dont les monastères honorent le patrimoine de la ville, reste fidèle à ses valeurs et à ses racines.

*Fiche réalisée par M. Alain Fauveau*

---

<sup>1</sup> Dont la Préfecture, le Palais de Justice, la Prison, les églises St André et de St Hilaire, le Carmel.